



GAB56

MAI 25

Infos cultures

Maïs : désherbage mécanique

Option herse étrille :

1 passage de herse étrille : 4 à 5 jours après le semis (avant la levée du maïs) : agressif dans le sens du rang pour niveler la terre et préparer le 2^{ème} passage de herse.

2^{ème} passage de herse étrille dans le sens du rang au stade 3 à 4 feuilles du maïs à 5-6 km/h. Ce passage a comme intérêt de nettoyer entre les pieds de maïs.

1 ou 2 passages de binage à partir de 7-8 feuilles

Option houe rotative :

1^{er} passage de houe : 8 à 10 jours après le semis – **stade optimal pour utiliser la houe au stade filament**

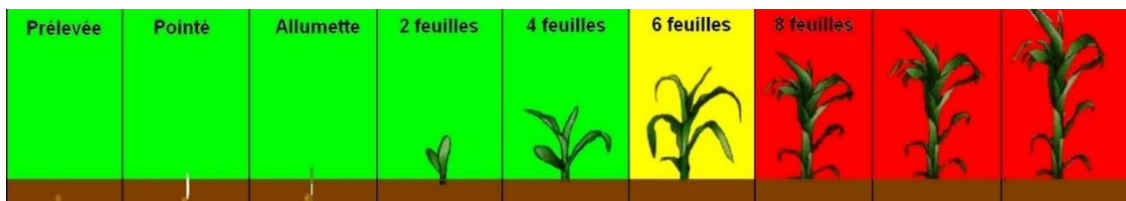


2^{ème} passage de houe : 8 à 10 jours après le 1^{er} passage

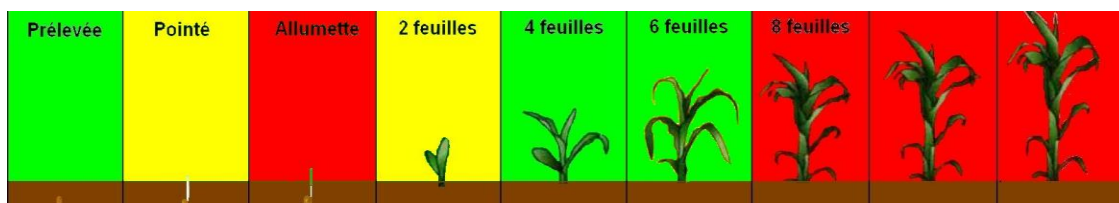
Infos cultures
Infos monogastriques
Réglementation
Aides
Agenda
Infos réseau & partenaires
Petites annonces

Matériel à passer suivant le stade des adventices :

- Houe rotative



- Herse étrille



Fiche technique maïs à consulter [> ICI <](#)

TOURNESOL :

Les interventions en désherbage mécaniques se font en prélevée à 5-7 km/h dans les 2 à 3 jours après le semis puis, à partir du stade 2 feuilles vraies. Le passage en prélevée permet aussi de cacher les rangs et limiter les attaques d'oiseaux qui sont autant voire plus préjudiciables que la conduite du désherbage. 1 ou 2 binages sont souvent nécessaires.

[Fiche technique](#) à consulter (nouvelle fiche !)



SARRASIN :

[Fiche technique](#) à consulter (nouvelle fiche !)



CHANVRE :

Pour tout savoir sur la culture **du chanvre**, n'hésitez pas à parcourir **les documents suivants** :

[Plaquette bilan](#) du projet AEP suivi sur 2021-2024

[Fiche technique](#) chanvre bio

[Vidéo](#) pour promouvoir la graine de chanvre



Recherche & expérimentation

ROTALEG : essai système en place depuis 12 ans sur la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou. Vous y découvrirez les leviers travaillés sur la **gestion des adventices**, [ICI](#)

Infos monogastriques

Projet national poulette bio :

Un projet de recherche technique/filière sur la poulette bio s'est lancé en début d'année pour une durée de 3 ans.

💡 Objectifs du projet Poulettes Bio (2025-2028) :

- Analyser l'état de la filière poulettes bio en France et en Europe
- Développer des références techniques et économiques adaptées aux différents types d'élevages de poulettes
- Modéliser l'impact des changements d'approvisionnement sur les résultats des élevages
- Coconcevoir et évaluer la faisabilité de déploiement de filières locales de poulettes bio
- Assurer la valorisation des données collectées auprès des acteurs de la filière

Le GAB 56 est partenaire du projet poulettes bio, et assurera le lien avec les fermes bretonnes du réseau GAB/FRAB.

Remplissez le formulaire de contact si vous voulez être informés des avancées du projet 📩

<https://forms.office.com/e/mG8GYjpEDj>

Si vous n'avez pas encore été contacté et que vous voulez manifester votre intérêt pour participer plus activement au projet, contactez Guillaume

Grippe aviaire : passage en risque modéré

Depuis le 19 mars, la France abaisse le niveau de risque épizootique d'influenza aviaire hautement pathogène à « modéré » sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ce niveau de risque était à son maximum, « élevé », depuis novembre 2024, rendant la claustration des volailles obligatoire. Seules les ZRD et ZRP restent soumises aux restrictions de claustration.

Aides

Prêts de consolidation : prise en charge des Commissions de Garanties opérées par Bpî France

Pour répondre à des difficultés faisant suite de la multiplication des crises sanitaires, climatiques et économiques, le Gouvernement a décidé de la mise en place d'un dispositif exceptionnel de soutien à la trésorerie des exploitations agricoles. **Cette aide prend la forme de prêt garanti par l'Etat pour réétaler vos prêts bancaires**, avec des garanties et des frais de dossier pris en charge par l'Etat. **La demande d'aide doit être réalisée avant le 27 février 2026** à 14h (ou avant consommation de l'enveloppe).

Conditions éligibilité :

- Présenter un taux d'endettement global supérieur à 50% ou un rapport EBE/chiffre d'affaires inférieur à 25% sur le dernier exercice comptable clos (par dernier exercice comptable clos, on entend tout exercice clos à compter du 31 décembre 2023), justifiée par la fourniture d'une attestation comptable établie par un expert-comptable, une association de gestion et de comptabilité ou un commissaire aux comptes ;
- Avoir souscrit un prêt répondant aux conditions de l'article 3.2 et avoir reçu les fonds correspondants.
- Les établissements bancaires ayant signé de tels contrats sont les suivants: Banque Populaire, Caisse d'Epargne, CIC, Crédit Agricole et Crédit Mutuel.

Si vous êtes intéressé, contactez votre banque. **Plus d'infos et dépôt [ici](#)** :

Vous engagez une nouvelle aide MAEC en 2025 ? Faites-le savoir !

En fin de contrat "Conversion à l'Agriculture Biologique" (CAB) ou "Maintien de l'Agriculture Biologique" (MAB) ? Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont un dispositif de soutien aux pratiques agro-écologiques qui peut prendre le relais pour reconnaître financièrement l'impact positif de vos ferme pour la Société. Néanmoins, à ce jour, nous n'avons aucune certitude sur la disponibilité d'un budget prévisionnel suffisant à l'échelle régionale pour continuer à accompagner les fermes qui bénéficiaient jusqu'à présent du soutien des aides CAB et MAB. Les règles de priorisation des demandes, envisagées par la DRAAF et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, laisse craindre qu'il n'y ait pas de budget suffisant sur certains territoires pour engager en MAEC les exploitations candidates.

En dépit de ces incertitudes, nous vous invitons à prendre contact dès à présent avec l'animateur·trice du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) de votre territoire. Ces animatrices et animateurs pourront vous présenter le fonctionnement des MAEC et vous conseiller sur le choix de mesures adaptées à votre ferme. L'engagement en MAEC se valide à la fois par la souscription de mesures lors de votre demande d'aides via Télépac (cases à cocher et dessin des surfaces à engager) ET par la transmission de votre demande par l'animatrice/animateur de PAEC à la DRAAF ; les deux démarches sont nécessaires.

Si nous ne pouvons pas garantir à ce jour la prise en charge de toutes les demandes d'engagement MAEC, échanger avec votre animateur·trice de PAEC, c'est, pour vous, anticiper sur vos démarches en vue de votre engagement et, pour les organisations agricoles, recenser les besoins sur les territoires pour les faire connaître à l'Administration.

- Belle Ile : SCHAAN Mélanie espaces.naturels@ccbi.fr
- Blavet Morbihannais : TRANSON Aurélien aurelien.transon@blavet.bzh
- Golfe du Morbihan : SÉJOURNÉ Camille c.sejourne@gmvagglo.bzh
- Grand bassin de l'Oust : Chatelier Aurélie aurelie.chatelier@grandbassindeloust.fr
- Kreiz Breizh : Le Brigant Anne Anne.lebrigant@cckb.bzh
- Pénestin, Camoël, Férel : PASTORET Maeva maeva.pastoret@bretagne.chambagri.fr
- Ria d'Etel : JAN Matthieu matthieu.jan@ria-etel.com
- Scorff : de Laubier Xavier xdelaubier@agglo-lorient.fr
- Unité de gestion Vilaine Aval : CARO Bertrand bertrand.caro@eaux-et-vilaine.bzh

Par ailleurs, pour le GAB56 les permanences téléphoniques PAC sont les : 28 avril après-midi, 5 mai et 15 mai (contact : Valérian au 02.97.66.05.84 / 07.68.89.47.27 v.lebon@agrobio-bretagne.org)

Agenda

Tous les événements sont indiqués sur le site internet ! N'hésitez pas à consulter régulièrement la rubrique agenda pour être mis au courant > [ICI ! \(rubrique agenda du site de la FRAB\)](#)

Evénements

- Le **Jeudi 22 mai**, Démonstration des outils de désherbage mécanique sur maïs à l'ISSAT de Redon. [Invitation](#)
- Le **Mardi 3 Juin**, à Sarzeau 14h Diversifier ses assolements avec le Lin présentation de l'itinéraire technique et organisation post-récolte avec ECOPROD, [Invitation](#)
Le **jeudi 5 juin** à Ploërmel, Lycée la Touche : démonstration de désherbage mécanique sur maïs [Invitation](#)
- Le **jeudi 12 juin**, de 11h à 16h30 chez Frédéric Garel aux Forges de Lanouée : Visite des essais orges brassicole et des cultures en place. Rencontre inter groupe 35/56 – [Invitation](#)
- Le **mardi 3 juillet**, Visite des cultures dans le secteur de Pontivy : Essai variétés de blé panifiable et cultures en place

GRANDES CULTURES - ÉLEVAGE				
		DATE	LIEU	CONTACT
1	RENDEZ-VOUS TECHNIQUE CULTURE > Visites des cultures en place et présentation des essais sur l'orge brassicole 2024 et 2025 (projet SECUROB)	J. 12/06 11h / 16h30	LES FORGES DE LANOUÉE	CÉLINE
2	RENDEZ-VOUS TECHNIQUE CULTURE > Visites de cultures et essais variétés blé panifiable	Juin 14h / 16h	SECTEUR PONTIVY	CÉLINE
3	RENDEZ-VOUS TECHNIQUE CHANVRE > Chantier récolte : présentation du matériel et technique de récolte	Septembre 14h / 16h	SARZEAU	CÉLINE
4	RENDEZ-VOUS TECHNIQUE CULTURE > Visite de la plateforme d'essais de couverts végétaux	Fin octobre	REDON	CÉLINE
5	DÉMONSTRATIONS DÉSHÉBAGE MÉCANIQUE DU MAÏS	J. 22/05 14h / 16h	REDON	GUILLAUME
6	DÉMONSTRATIONS DÉSHÉBAGE MÉCANIQUE DU MAÏS	J. 5/06 13h30/15h30	PLOËRMEL	GUILLAUME
7	RENDEZ-VOUS TECHNIQUE OVIN > Pâturer les intercultures en élevage ovin	Me. 11/06 14h / 16h30	LANDÉVANT	VALÉRIAN
8	RENDEZ-VOUS TECHNIQUE CAPRIN > Pâturer en limitant le parasitisme en élevage caprin. Intervenant : Philippe DESMAISON, expert des systèmes caprins bio pâturant.	J. 26/06 10h / 17h	MALANSAC	VALÉRIAN
9	RENDEZ-VOUS TECHNIQUE CAPRIN > Elevage des chevreaux et des chevrettes en système herbager : quels coûts et quelles solutions ?	M. 28/10 14h / 16h30	PONT-SCORFF	VALÉRIAN
10	RENDEZ-VOUS TECHNIQUE EAU > Consommation d'eau des fermes en bio, synthèse enquêtes terrain, pratiques économes en eau.	J. 28/08 14h / 16h	ALLAIRE	CÉLINE

Chez nos partenaires

Atelier paysan – Recherche matériel

Bonjour, en vue de notre déménagement de locaux en juin prochain, nous sommes à la recherche de planches, de bois de manière générale, de la visserie, du métal... Dans l'immédiat notre but n'est pas de récupérer ces matériaux, mais plutôt de pouvoir recenser ce qui est disponible pour le mobiliser si besoin.

SI VOUS AVEZ CE TYPE DE MATERIAUX A NOUS DONNER, envoyez-moi un mail (Mathilde Szalecki, responsable du site Grand Ouest à l'Atelier Paysan) : m.szalecki@latelierpaysan.org ou appelez-moi au 07.66.92.75.72

Infos réseau & partenaires

Transmission :

Le GAB 56 est labellisé par la région Bretagne pour vous accompagner individuellement dans votre transmission future. Dès 45 ans et selon votre avancement sur la question, nous pouvons vous accompagner à :

- Éclaircir votre projet de transmission
- Organiser les différentes étapes
- Vous préparer à accueillir de potentiels repreneurs (rédaction d'annonce, méthodologie etc...)
- Définir un prix de cession cohérent

Contactez Guillaume pour votre accompagnement sur mesure : 07 69 86 42 46 - g.raimbault@agronio-bretagne.org

En difficulté sur la ferme ? Un voisin qui ne va pas bien

Comment souffler quand la situation est compliquée sur la ferme ? Quels sont les dispositifs de soutien ?

Qui contacter ? Quelles aides existent ? [Cliquez ici](#) pour consulter les dispositifs existants et les contacts sur le Morbihan.

Plan bio breton 2024-2028 : le GAB56 accompagne vos projets de conversion ou de maintien en bio

Les techniciens GAB56 sont habilités par la région Bretagne pour vous accompagner en bio à 3 moments clefs :

- Avant la conversion avec le dispositif **AGRIBIO diagnostic**
- Pendant la conversion avec le dispositif **AGRIBIO suivi**
- Après 3 année en bio, avec le dispositif **AGRIBIO résilience** ouvert en 2024.

Ce dispositif s'adresse à tous les agriculteurs bio qui se questionnent sur les débouchés, la diversification des productions ou simplement les leviers techniques et économiques mobilisables pour un maintien en bio. Pour bénéficier du dispositif subventionné par la région Bretagne, **contactez votre technicien.ne GAB56 habituel**.

Petites Annonces



La plateforme des petites annonces 100% bio fait peau neuve ! Plus d'ergonomie, facilité de connexion etc... Retrouvez toutes les annonces sur le site :

>>> <https://www.agribiolien.fr/>

Annonce : Vente de sarrasin variété Harpe pour semis de couverts et/ou farine animale – Contact moulin de saint germain à Erdeven – 06.51.90.05.18

Bonne journée et à bientôt,



Lettre d'information destinée aux cultivateurs et aux éleveur-euse-s de monogastriques. Si vous souhaitez vous désinscrire, merci de nous contacter par mail ou téléphone (contact ci-dessus).

Ils soutiennent la Bio en Bretagne :

